Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 045-214500282-20261014-D_2026_109-DE

Publié le 19/10/2026

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

# Délibération n° D-2026-109

**L'an 2026, le 14 octobre** à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle des fêtes du complexe Alain Jarsaillon, sous la présidence de Monsieur Jacques MESAS, Maire.

**Date d'envoi de la convocation : 08/10/2026**
**Nombre de conseillers en exercice : 29**
**Nombre de conseillers présents : 27**
**Nombre de conseillers absents : 2**
**Nombre de procurations : 2**
**Nombre de conseillers votants : 29**

**Élus présents** :
Mme AUBERTIN Catherine, Mme BAUCHER Karine, Mme BERNIER Sandrine, Mme BOURGOIN Gwendoline, Mme CADRES Raymonde, Mme CHAMI Emilie, M. CHENEAU Frédéric, Mme COLLARD Agnès, Mme DOYEN Stéphanie, Mme FONTAINE Stéphanie, Mme GAFSI Leïla, M. GARCIA Juanito, M. GUILLON Jérémy, Mme HARDOUIN Natalina, M. HAROUCH Foued, M. HOVORKA Frank, Mme LABEDAN Constance, M. LAINÉ Joël, M. LEGROS Adrien, M. LOUIS Didier, M. MERIT Jean-Philippe, M. MESAS Jacques, Mme MEUNIER Cassandre, M. MONTLIVET Nicolas, M. SPALETTA Hervé, Mme WITTNER Isabelle, Mme YANG Aurélie.

**Élus absents** :
M. FROISSART Yves,
M. WEILL Michel.

**Procurations** :
M. FROISSART Yves à M. LEGROS Adrien,
M. WEILL Michel à M. CHENEAU Frédéric.

**Secrétaire de séance :**
Mme GAFSI Leïla.

**M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.**

## ADHÉSION AUX CENTRALES D'ACHATS NUMÉRIQUES GIGALIS ET CANUT

*Rapporteur : Stéphanie FONTAINE*

Pour assurer le bon fonctionnement des services municipaux, la Commune dispose de nombreux moyens informatiques et de communication, qu'ils soient matériels (serveurs, switchs, PC, copieurs, téléphones, bornes WIFI…) ou immatériels (logiciels). L'essor de la dématérialisation et l'évolution technique des différentes solutions nécessitent des investissements réguliers pour assurer la pérennité des systèmes et un fonctionnement efficient, au service des administrés.

Les coûts de ces différentes solutions augmentent fortement, dans un contexte de développement rapide de l'Intelligence Artificielle qui nécessite une quantité importe de composants électroniques. De plus, les menaces pesant sur la cybersécurité conduisent la

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 045-214500282-20261014-D_2026_109-DE

Commune à renforcer les protections. La Direction des Systèmes d'Information de la Ville veille toujours à atténuer ces nouveaux coûts par la recherche de nouvelles solutions ou en adaptant le schéma des infrastructures ou encore en revoyant les modalités de renouvellement des matériels.

La mutualisation des achats est aussi une solution pour accéder à des prix plus avantageux tout en bénéficiant de l'ingénierie en matière de commande publique de structures spécialisées. Deux d'entre elles proposent des marchés susceptibles de répondre à certains de nos besoins, GIGALIS et la CANUT.

Créé par la Région des Pays de la Loire, GIGALIS est devenu un groupement d'intérêt public.

La Centrale d'Achat du Numérique et des Télécoms (CANUT) est quant à elle une association loi de 1901.

L'adhésion est gratuite pour l'une comme pour l'autre, sans engagement de souscrire à un marché.

*Ce dossier a été présenté à la commission « finances, ressources humaines, numérique, communication » du 30/09/2026.*

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'UNANIMITÉ de :**

1. **Approuver l'adhésion de la Commune au GIP GIGALIS ;**
2. **Approuver les termes de la convention d'accès à la centrale d'achats Gigalis jointe en annexe ;**
3. **Approuver l'adhésion de la Commune à l'association « Centrale d'Achat du Numérique et des Télécoms » ;**
4. **Approuver les termes du formulaire d'adhésion à la CANUT joint en annexe ;**
5. **Autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous les actes afférents à ces adhésions et aux relations avec GIGALIS et la CANUT.**

Signé électroniquement par : Leila GAFSI
Date de signature : 16/10/2026
Qualité : BEAUGENCY - 4eme adjoint

Signé électroniquement par : Jacques MESAS
Date de signature : 20/10/2026
Qualité : BEAUGENCY - Maire